

MESSAGE EN LIEN AVEC NOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 28 MARS 2024

Retrait de certaines propositions soumises par le MÉDAC

Un actionnaire d'Air Canada, le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), a soumis cinq propositions en vue de l'assemblée annuelle des actionnaires de 2024. L'annexe C de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction en vue de l'assemblée contient les propositions. Vous pouvez la trouver sur le site Web d'Air Canada à l'adresse aircanada.com/investisseurs et sur sedarplus.ca.

Depuis la publication de notre circulaire, le MÉDAC et Air Canada ont poursuivi leur dialogue à l'égard des propositions, notamment en tenant compte des réponses qu'Air Canada a fournies dans sa circulaire.

Le MÉDAC a choisi de retirer trois de ses propositions, à savoir la proposition n° 1 (Rémunération incitative pour l'ensemble des employés au regard d'objectifs ESG), la proposition n° 3 (Divulgence des langues maîtrisées par les dirigeants) et la proposition n° 4 (Divulgence des langues maîtrisées par les administrateurs). Il n'y aura donc pas de vote sur ces trois propositions retirées.

Les deux propositions restantes du MÉDAC seront soumises au vote de l'assemblée, à savoir la proposition n° 2 (Assemblées annuelles des actionnaires en personne) et la proposition n° 5 (Nomination de l'auditeur). Les déclarations et réponses en lien avec ces propositions se trouvent dans notre circulaire.

Le 6 mars 2024

